

BILAN SIMPLIFIÉ

Dés	signation	de l'entreprise <u>NOESYA</u>						Né	ant 🗌 *
			315	0 CENON					
SIR	ET	9 0 2 7 7 3 0 5 0 0 0 0	1						
		ercice en nombre de mois * $\begin{bmatrix} 1 & 2 \\ \end{bmatrix}$ Durée de l'exerc	ce pr	9 écédent * 1 2					
								Exercice N cl	
		ACTIF		Brut	Am	ortissements-Provision		Net	
	l no no o	bilisations Fonds commercial *	010	1	012	2		3	
ILISÉ		rporelles Autres *	014		016				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobi	lisations corporelles *	028	4 273	030	2 759	\dashv	1	513
4 ≥		lisations financières * (1)	040	2 053	042			2	053
AC		Total I (5)	044	6 325	048	2 759	\dashv	3	566
\dashv	S Mat	ières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	\aleph	chandises *	060		062				
ANT		et acomptes versés sur commandes	064		066		\dashv		
ACTIF CIRCULANT			068	101 025	070			101	025
FC	Créano (2)	Autres * (3)	072	153 786	074		\dashv	153	
ACT	Malarina	<u> </u>	\vdash	133 700	⊢		\dashv	133	700
		mobilières de placement	080	424 007	082			424	0.07
	Disponi		084	434 807	086		_	434	807
	Charges	constatées d'avance * Total II	092	689 619	094		_		61.0
			_	689					
		Total général (I+II)	110	695 944	112	2 759		693 Exercice N	185 NET
		PASSIF				Г		1	
	Capital		20	40	000				
	Écarts d		24						
ROPRES	Réserve		30	40	000				
CAPITAUX P	Autres r	éserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v	ivant	s *	131) 1	32	255	305
APIT,	Report	nouveau				1	34		
	Résultat	de l'exercice				1	36	177	607
	Subven	tions d'investissement				1	37		
	Provisio	ns réglementées					40		
						Total I	42	512	912
- 1		s pour risques et charges					54		
(ts et dettes assimilées s et acomptes reçus sur commandes en cours					56 64	90	417
DETTES (4)		seurs et comptes rettachés *					66	0	010
DET		iscales et sociales (dont montant de la TVA)			169		72		012
		s courants d'associés			ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	11 1/2	73	57	689
Autres dettes									250
Produits constatés d'avance									904
				Tot	al oé		76 80	180 693	
		nt immobilisations financières à moins nan	(4)	Dont dettes à plus d'un			95	093	100
RENVOIS	uu	nt créances à plus d'un an 197	+	Coût de revient des immou créées au cours de l'		lisations acquises 1	82		
RE		nt compte courant d'associés débiteurs 199	(5)	Prix de vente hors TVA	des ir	nmobilisations 1	84		
	= 3.	* Des explications concernant cette rub	ique f	cédées au cours de l'exe igurent dans la notice n° 203.		2 ^			

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

For	mulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A <i>bis</i> du Code général des impôts)	de l'entreprise NOESYA				Néant □*				
	- RÉSULTAT COMPTABL		Formulaire dépo au titre de l'II		E:	xercice N clos le 1 10 18 12 10 2 4 1				
7	Ventes de marchandises *	'		209	210	•				
PRODUITS D'EXPLOITATION		Biens		215	214					
ITA	Production vendue	Services *	intracommunautaires 2	255 565	218	720 842				
(PLC	Production stockée *	Variation du stock en produits produits finis et en cours de p			222					
D'E?	Production immobilisée *	produits titus et en cours de p	roduction		224					
JITS	Subventions d'exploitations reçues				226	49 000				
ODI	Autres produits				230	4 060				
PR			Total des produits d'e	exploitation hors TVA (I)	232	773 902				
	Achats de marchandises * (y compris d	lroits de douane)	-		234					
	Variation de stocks (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres		238							
z		Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								
VIIO	Autres charges externes * :	242	153 188							
OIT/	Impôts, taxes et versements assimilés	ilier :	244	5 292						
XPL	Rémunérations du personnel *	250	415 429							
D'E	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	113 261							
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *				254	1 882				
CHA	Dotations aux provisions		dont amortissem	nent du fonds de commerces	255 256					
Ĭ		ns fiscales pour implantations à l'étranger *	25	50	262	2.4				
	Autres charges Commerciales dont cotisation	à l'étranger * ns versées aux organisations professionnelles	26	-	202	34				
	syndicales et p	professionnelles		arges d'exploitation (II)	264	689 086				
1	 	270	84 815							
1 .	· ·	294	1 766							
	Produits financiers (III) 280 5 662 Charges financières (V) Produits exceptionnels (IV)									
	(dont amortissements des souscriptions dans									
	Charges exceptionnelles (VI)	des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels d	le 25% des 249	}	300					
	Impôt sur les bénéfices *	constructions nouvelles (art. 39 quino (VII)	quies D) [546]		306	(88 896)				
2	- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits		л ± VII)		310	177 607				
	,	Reporter le bénéfice comptable col. 1,		312 177 607	314	111 001				
H	Rémunérations et avantages personnels		T	316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4		éductibles	318	-					
,,	Provisions non déductibles *	. ooi, et audeo amonocimento non et		322	-					
Réintégrations	Impôts et taxes non déductibles * (cf p	age 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	1 1					
tégra	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330 475	-					
Réin	Fraction des loyers à réintégrer dans le	cadre d'un Part des loyers dispensé	ée de 240	251	-					
	crédit-bail immobilier et de levée d'opti		exies D)	998	-					
	Charges afférentes à l'activité relevant du rég Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du ré	1		999	- 1					
	Produits afférents à l'activité relevant du régi	<u> </u>	1 1	999	997					
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>) 986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>) 981	JEI (44. sexies A)	989	-	П					
us	ZRD (44. terdecies) 127	ZRR (44. quindecies)	138		ш					
Déductions	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				ш					
Dédu	ZFANG 44. quaterdecies 345	Investissements et souscriptio outre mer	344		Ш					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	Zone de développement prio: (44 septdecies)	993		Ш					
	Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (Art 39 desies) 655 Déduction exceptionnelle (Art 39 desies) 655	Déduction exceptionnelle (Art 3	346 9 decies A) 643		350	177 718				
ĺ	Deduction exceptionnene (Art 3) acres D) 10451	Déduction exceptionnelle (Art 3	9 decies C) 647							
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle simula conduite (art.39 decies E)	041							
RÉ	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F) 990 SULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION D	Déduction exceptionnelle (Art 39 ES DÉFICITS ANTÉRIEURS Be	9 decies G 649 énéfices col. 1 Déficit col. 2	352 364	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356						
Dél	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résulta	t : énéfices col. 1. Déficit col. 2.	370 364	360 372					

NOESYA

Extension

NOESYA	Extension
Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
IS 2023-2024	5
DEPENSES MECENAT	42
	+
Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	Montant
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023	88 69
RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	44 48
BENEFICE MIS EN RESERVE	44 48
RI MECENAT	5



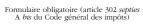
${\bf IMMOBILISATIONS-AMORTISSEMENTS-PLUS-VALUES-MOINS-VALUES}$

Formula A <i>bis</i>	ire obligat du Code į	oire (article 302 <i>se</i> général des impôts	pties s)	Dés	ignation	de l'e	entrepri	se : <u>N</u>	IOESY <i>I</i>	A												Néant □*
ı	1	OBILISATIO	ONS		Valeur b immobilis début de	ation	s au		Augmen	ntatio	ns			Diminutions			Valeur b immobili: la fin de l	sations à		Valeur d	l'orig	on légale *
		Fonds com	mercial	400	depar de			402				40	04			406		Cherence		bilisation	ıs en	fin d'exercic
	llisations orelles	Autres	incretar	410				412				-	14			416						
	Т			420				422				_	24			426						
elles	Terrains											-	+			+						
orpor	Construc	ctions ions techniques		430				432				-	34			436						
ions c	matériel	et outillage ind ions générales	lustriels	440				442				-	44			446						
Immobilisations corporelles	agencen	nents divers		450				452					54			456						
lommi		de transport		460				462				_	64			466						
	corpore	mmobilisations lles		470		4	273	472				47	74			476		4 27	-			
In	Immobilisations financières 480				2	053	482				48	84			486		2 05	3				
		TC	TAL	490		6	325	492				49	94			496		6 32	25			
II	IMOBIL	AMORTIS:				Мо	ontant de au débu		tissement exercice	is	Aug			ns : dotations xercice		érents	ns : amorti aux élémei ictif et repi	nts sortis	M			ortissements 'exercice
<u> </u>	nds com					495				4	97				498				499			
Autı	es immol	bilisations incor	porelles			500				5	502				504				506			
	Terrains					510				5	512				514				516			
Terrains Constructions				520					522				524				526					
Immobilisations corporelles	Installati	ions techniques								+	32				534				536			
tions		et outillage ind ions générales,		nents	5,	530 540				-+	-						546					
bilisa	aménag	ements divers				-				\dashv	542				544							
Immc		de transport				550				+	552				554				556			
	Autres in	mmobilisations	corporel			560			1 696	'	662			1 882	564			819	566			2 759
	T				TOTAL	570	(10.0		1 696	<u> </u>	572			1 002	574		\ lun\	819	576		_	2 759
	PL	LUS-VALUE	S, MC)IN	S-VALU	ES	(19 % (si c€	cadre	est insuff	our le isant,	s entr joind	reprise re un	es a état	l'IS, 12,8 % pour du même modè	les er le)	itrepris	ses a l'IR)					
m	cédées de poste ises hors	nmobilisations s virées e à poste, s service ou ées dans	1				2					3				4			4	5		
le	e patrimo	oine privé les produits																				
	propriét	té industrielle.	6				7					8				9			1	.0		
mobilisa- tions	Val	eur d'actif *	Amor	tisse	ments *	Va	leur résid	luelle	Prix o	de ce	ssion '	*		ourt terme *		1	Plus ou mo					
Immobilisa- tions		1		2			3			4			C	⑤		19 %	6	Long 15 % ou				0 % 8
1																						
2																						
3																						
4																						
5												\top										
6	1											\top										
7	+								+			+										
8	1								1			+										
9	+											+										
10	+											+										
TOTAL	578		580			582			584			- ·	86		581			587			39	
TOTAL	2/8	Dl.,1		3.10	04 (1)					ám.1	aic-r*		+								-	
<u> </u> 	Plus-values taxables à 19 % (1) TOTAL					579			Re	egula	risatio	+	90		583 585			594 597			99	

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.





RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désigna	tion de	e l'en	NOESYA														Néant □*				
I REL	EVÉ I	DES	PROVISIONS - A	MOI	RTIS	SEME	ENTS DÉI	ROC	GΑ	ΛTΟ	IRES										
A NATURE	DES P	ROV.	ISIONS		N		au début xercice				Augmentations ations de l'exe			Diminutions reprises de l'exercic	e	à la f	Montant in de l'exercice				
	Amor	tisse	ments dérogatoires	600				60:	2				604		606	5					
Provisions réglementées	Dont excep	majo otion	orations nelles de 30 %	601				60.	3				605		607	7					
	Autre	s pro	visions réglementées *	610				61	2				614		616	.6					
Provision	ns pou	r risc	ques et charges	620				62	2				624		626	5					
	Sur in	nmo	bilisations	630			632 634					636	636								
Provisions pour	Sur st	tocks	et en cours	640				64	2				644		646	5					
dépréciation	Sur cl	ients	et comptes rattachés	650				65	652				654		656	5					
	Autres	prov	isions pour dépréciation	660				66	2				664		666	5					
,			TOTAL	680				68.	2				684		686	5					
B MOUVEME	NTS AFI	FECTA	NT LA PROVISION POUR Dotations	AMO	RTISS		DÉROGATOII rises	RES						OTATIONS AUX PROVIS Pour l'assiette de i			GES À PAYER				
Fonds commercia	Fonds commercial 681 683						1000							POUR L'ASSIETTE DE I iffisant, joindre un étai							
Autres immobilisa incorporelles	Autres immobilisations incorporelles 700 705									1	Indemnités p charges socia	our co iles et	ngés fiscale	à payer, es correspondantes							
Terrains 710 715				15					2												
Constructions 720 725			25					3													
Inst. techniques mat. et outillage	:	730		7	35					4											
Inst. générales, cements amén.	agen- div.	740		74	1 5					5											
Matériel de tran	sport	750		7:	55					6											
Autres immobili tions corporelle		760		70	65					7					,						
TC	TAL	770		7	75					TO	OTAL à reporte	r ligne	322 (du tableau n° 2033-B-SI	780						
II DÉF	ICITS	RE	PORTABLES						T												
-			ı titre de l'exercice pré		nt (1)		1	1	1												
Déficits transférés Nombres d'opérat			it (article 209-II-2 du CG	I)		982 bis			1												
Déficits imputé						983			1												
Déficits reporta	bles					984		1	-												
Déficits de l'exe	cice					960			1												
Total des déficits	restant	à re	porter			970		1	-												
III DIVE																					
Primes et cotisa	itions o	comp	lémentaires facultative dont montant dé		ole de	s cotisat	ions facultati	ives v	ver	sées	en application	205			381						
			du I de l'article 1	54 bis	du (GI don	t cotisations	facul	tati	ives	Madelin	325 327									
Cotisations pers	sonnell	les ol	oligatoires de l'exploit		racuit	atives at	ix nouveaux	pians	s a	epar	gne retraite	327			380						
					des co	otisation	s sociales obl	ligato	ire	s ho	rs CSG-CRDS	326									
N° du centre de	e gestio	on ag	réé												388						
Montant de la 7	TVA co	llecte	ée												374		78 056				
Montant de la 7	ΓVA dé	duct	ible sur biens et servi	ces (s	auf i	mmobil	lisations)								378		19 100				
Montant des pr	élèven	nents	personnels de l'explo	itant											399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398												
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies																					

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: NOESYA					Néant	□*				
Exercice ouvert le:0.1./.0.9./.20.2.3. et clos le:31./.0.8./.20.2.4	Donnée	s en	nombr	e de n	nois	1 2				
DÉCLARATION DES EFFECTIFS										
Effectif moyen du personnel * :				376		7,0	0			
Dont apprentis				657		1,0				
Dont handicapés				651			_			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE										
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	72	0 84	 12			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118						
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105						
TOTAL 1										
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115		1 98	35			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143						
Subventions d'exploitation reçues				113	4	9 00	0			
Variation positive des stocks				111						
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153						
		TO	TAL 2	144	5	0 98	5			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾										
Achats				121	3	2 14	5			
Variation négative des stocks				145						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	9	9 30	13			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition da convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	ns le cad	re d'	une	146		44	. 0			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133						
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148		3	34			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de pl			ses à	135						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et	courante	!		150						
		TO	TAL 3	152	13	1 92	:2			
IV - Valeur ajoutée produite										
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 -	total 2 -	- total	3)	137	63	9 90	15			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissemen formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).			des	117	63	9 90	15			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la C' Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci- dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE	VAE ne dessous et	oiven t la ca	t pas c se 117	omplét , vous	er ce ca serez ald	dre. ors				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case O20 Chiffre dieffeires de référence CVAE (report de la ligne 106 l							_			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) Effectifs au	sens de	la C∖	/AE *	023						
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 22	23 A du C	CGI)		026						
Période de référence 024 / / 160		1		1						
Date de cessation		1		1						

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

^{*} Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2033-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs*.

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

	·	•			
N° de dépô	ot		1	2 (1)	Néant *
Exercice clos le Dénomination de l	31082024 Ventreprise NOESYA	SIREN	9 0	2 7 7	3 0 5 0
	5 RUE FREDERIC JOLIOT CURIE				
Adresse (voie) Code postal	33150 Ville CENON				
NOMBRE TOTAL	D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PO1 NOMBRE TOTAL DE PARTS CORRESPONDANTES	OU D'ACTION:	902		
NOMBRE TOTAL	D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES SIQUES DE L'ENTREPRISE 903 4 NOMBRE TOTAL DE PARTS CORRESPONDANTES	OU D'ACTIONS	904		400
	ÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :				
Forme juridique N° SIREN (si soo	Dénomination % de détention		Nb de p	arts ou actio	ons
Adresse :	N° Voie Code Postal Commune	Pays			
Forme juridique N° SIREN (si soo Adresse :	Dénomination Siété établie en France) Voie Code Postal Commune	Pays		arts ou actio	ons
Forme juridique N° SIREN (si soo Adresse :	Dénomination Siété établie en France) % de détention N° Voie Code Postal Commune	Pays		arts ou actic	ons
Forme juridique N° SIREN (si soo Adresse :	Dénomination Siété établie en France) Voie Code Postal Commune	Pays		arts ou actio	ons
II - CAPITAL I	DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :				
Titre (2) M	marital % de détention	Prénom(s) 2,50 Nb	ALEXIS de parts ou	actions	100
Naissance: Adresse :	Date 07/01/1992 N° Département 33 Commune BORDEAUX N° 5 Voie RUE FREDERIC JOLIOT CURIE	Pays	FRANCE		
	Code Postal 33150 Commune CENON	Pays	FRANCE		
Titre (2) M	Nom patronymique BOISSINOT marital % de détention 1:	Prénom(s)	de parts ou		100
Naissance:	Date 27/12/1978 N° Département 78 Commune POISSY	Pays			
Adresse:	N° 1 Voie RUE DE MARNES Code Postal 92410 Commune VILLE-D'AVRAY	Pays	FRANCE		

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



NOESYA

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2024



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PE	RSONNES PHYSIQUES		
Titre (2) M Nom patror	nymique GAYA		Prénom(s) SEBASTIEN
Nom marital		% de détention	12,50 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 03/06/1999	N° Département 33	Commune LA-TESTE-D	E-BUCH _{Pays} FRANCE
Adresse: N° 68	Voie RUE RENE	BOULANGER	
Code Postal 75010	Commune	PARIS	Pays FRANCE
Titre (2) M Nom patror	nymique LEVY		Prénom(s) ARNAUD
Nom marital		% de détention	12,50 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 21/02/1978	N° Département 78	Commune LA-CELLE-S.	AINT-CPAUD FRANCE
Adresse: N° 37	Voie RUE ORFIL	A	
Code Postal 75020	Commune	PARIS	Pays FRANCE
Titre (2) Nom patror	nymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune		Pays
Titre (2) Nom patror	nymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune		Pays
Titre (2) Nom patror	nymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune		Pays
Titre (2) Nom patror	nymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune		Pays
Titre (2) Nom patror	nymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune		Pays

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)	Néant x	*
---	-----	---------	---

				1 Iveant X
Exercice clos le 31082024			SIREN	9 0 2 7 7 3 0 5 0
Dénomination de l'entreprise	NOESYA			
Adresse (voie) 5 RUE FREDERIC C	JOLIOT CURIE			
Code postal 33150		Ville CENON		
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTEN	UES PAR L'ENTREPRISE :	905		
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

^{*} Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



Liberol • Égalioi • Francesiri RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		18.4	POT SUR LE	e cocie	TEC			(art 223 du	Formulaire obligatoire Code général des impôts
				S SUCIE	IES	D/ :	. 1.67 11		re à date du service
Exercice ouvert le	01092023	et clos le	31082024			Régime	simplifié d'imp	osition	X
Déclaration souscrite pour le rés Si PME innovantes, cocher la ca		groupe				Rég	ime réel norm	al	
Si option pour le régime optionr		nage, art. 209	-0 B (entreprises	de transport	maritim	ne), cocher la ca	ıse		
	N DE L'ENTREPRIS		- (,,			
	ésignation de la société					Adres	sse du siège so	ocial :	
NOESYA 5 RUE FREDERIC JOLIOT CUI									
33150 CENON									
SIRET 9 0	2 7 7 3 0 e du principal établisse	5 0 0	0 0 1 5	Mél:		Ancienne adre	ese en cas de	changement :	
Adiess	e du principal etablisse	ment.				Ancienne aure	sse en cas de	changement.	
RÉGIME FISCA	L DES GROUPES			'					
	placées sous le régime	e des groupes d	de sociétés doivent	t déposer cette	e déclar	ation en deux ex	emplaires (art	223 A à U du C	GI)
Date d'entrée dans le groupe de la Pour les sociétés filiales, désign		d'imposition et	n° d'identification d	de la société n	nère:				
		a imposition of		uo iu oodioto					
			SI	RET					
B ACTIVITÉ	Programmati	aformat:				C:	107 ob === ' -"	otivité	la casa
Activités exercées C RÉCAPITULATI	Programmation in ON DES ÉLÉMENT			a déclaration n°	2065-80		ve∠ change d'a	ctivité, cochez	a case
RECAPITOLATI Résultat fiscal	ON DES CECIVICIATI	5 D IMII 0011	,	énéfice imposa		,		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	364					ssion ou de sous			
2. Plus-values				•	elle assi	milés imposable	au taux de 10	%	
PV à long terme imposables à 15	%	PV à I	ong terme imposal	bles à 19 %			PV exonéré	es (art. 238	
Autres PV imposables à 19 %		PV à I	ong terme imposal	bles à 0 %			quinde	ecies)	
3. Abattements sur le bénéfice		loupee entreprise	es innovantes, art. 44	1 aayiaa 0 A					Autres dispositifs
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			ctivité nouvelle géné		uaterdec	ies Zono	de restructurațio	n de la défense,	
Reprise d'entreprise en difficulté, art.			_						<u> </u>
Bassins urbains à dynamiser (BUD),	art. 44 sexdecies		anche urbaine – Terr	·			Zone de revit	alisation rurale, a	t. 44 quindecies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.	44 duodecies)	Zone de	e développement pric	oritaire, art. 44 s	eptdecie	s	Société (d'investissement	mmobilier cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indique	er + ou - selon le cas)			Plus-val	ues exor	nérées relevant du	taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt	outre-mer: dans	le secteur prod	ductif, art. 244 qua	ter W du CGI	(cocher	la case)			
	(cf. notice de la déclaration						•		
 Au titre des revenus mobiliers Au titre des revenus auxquels es 								e d'Outre-	
mer, un crédit d'impôt représentatif c	de l'impôt de cet état, ter	ritoire ou collect	ivité.						
E CONTRIBUTION Recettes nettes soumises à la con	N ANNUELLE SUR I	LES REVENU	IS LOCATIFS (cf.	notice de la décla	aration n°	2065-SD)			
	N TEMPORAIRE DE	SOLIDARITE	(cf. notice de la décla	aration n° 2065-SE))				
Assiette de la contribution tempora					,				
	SOUMISES OU DÉS								nulaire n °2065-SD)
1. Si vous êtes la société tête de	•	•			<u> </u>			contre	
2. Si vous êtes la société tête déclaration n° 2258-SD, indiquer le	de groupe et que vou e nom, adresse et num	s avez désigno néro d'identifica	é une autre entité ition fiscale de l'ent	e du groupe p tité désignée	our sou	Iscrire la Nom/A	aresse		
3. Si vous êtes l'entreprise désign					e (art. 2		I-2 du CGI), co	ocher la case ci	-contre
	s ce cas, veuillez ind	iquer le nom,	adresse et numér	o d'identificati	on fisca		dresse		
	été tête de groupe					N° Name			
 Si vous n'êtes ni la société têt SD, indiquer l'État de résidence e 							résidence		
par pays			3 1 1			N° N°			
H COMPTABILITÉ	INFORMATISÉE								
L'entreprise dispose-t-elle d'une co	omptabilité informatisé	e? O	UI X NON	Si oui, ii	ndication	n du logiciel utilis	s é SAGE	GENERATION	EXPERTS
Vous devez obligatoirement so majoration de 0,2 % prévue par									
S'agissant des notices des liass							r ie site www.	impots.gouv.ii	<u> </u>
Nom et adresse du professionnel				Nom et adre					
FINALA 92 EXPERTS COMPTAI	•				500 uu 0				
7 RUE LE BOUVIER									
92340 BOURG-LA-REINE		él:		lala estité i	4 -1			Tél:	
OGA/OMGA Viseur co	,		correspondante)	Identité du d	eclarant 8102	001	eu: CENON	I	
				Date .		gnatair&éran			IS BENOIT
N° d'agrément du CGA/OMGA ou vise	ur ou certificateur convention	onné		Signature :		J			
Examen de conformité fiscale				1					
(ECF)	Prestataire :								

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD 2024

I	RÉPARTITION DES	PRODUITS DES ACTION	S ET PARTS S	OCIALES, A	INSI QUE DES R	EVENUS A	SSIMILÉS I	DIST	RIBUÉS	
Monta	ant global brut des distribu	utions (1) payées par la société	elle-même a		payées par un éta	ablissement ch	argé du servic	e des	titres b	
Monta	ant des distributions corre	spondant à des rémunération	s ou avantages	dont la société	ne désigne pas le	(les) bénéfici	aire (s) (2)	С		
		ou acomptes consentis aux	associés, actio	nnaires et po	rteurs de parts, s	oit directeme	ent, soit par	d		
perso	nnes interposées							-		
Mont	tant des distributions							e f		
autres	s que celles visées en o), (c) et (d) ci-dessus (3)							g		
(a), (b	o), (c) et (d) ci-dessus (h		
Monta	ant des revenus distribués	s éligibles à l'abattement de 4	0% prévu au 2° o	du 3 de l'article	158 du CGI (4)			i		
		non éligibles à l'abattement d	•					j		
	ant des revenus répartis						Total (a	_		
J	·	NETTES VERSÉES AUX N	MEMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (si ca	cadre est insu	<u> </u>			modèle)
	REMORERATIONS	NETTED VEROLED ADX	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	CERTAINEO	COOIL ILO (SI CE	caure est irisu	msam, joinare	une	lat du meme	modele)
Nom	n, prénoms, domicile et qualit	té (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):	Pour les SARL	chaque associ	ées, au cours de la é, gérant ou non, c ets forfaitaires de frais	lésigné col.1,	à titre de trai	temei	nts, émolum	ents, indemnités,
*	SARL, tous les associés;					Montant	des sommes	versé	es:	
	SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés er * SEP et sté de copropriétair gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	cours de laquelle le	à titre de traitements, émoluments et indemnités	à titre de frais de mission et			autres que	ais professionnels ceux visés dans onnes 5 et 6
			ou en usunuit.		proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursem	ents	Indemnités forfaitaires	Remboursements
		1	2	3	4	5	6		7	8
ALEXI	IS BENOIT Gérant		100							
5 RUE	E FREDERIC JOLIOT CUR	RIE 33150 CENON								
PIERF	RE-ANDRE BOISSINOT GÉ	rant	100							
	E DE MARNES 92410 VI	LLE-D'AVRAY								
	STIEN GAYA	(A1A DADTA	100							
	UE RENE BOULANGER 75 UD LEVY	DUIU PARIS								
	UE ORFILA 75020 PARI	'S	100							
0 / 100	01 011 1111 70010 11111									
K	DIVERS									
* NON	M ET ADRESSE DU PRO	PRIETAIRE DU FONDS (en	cas de gérance	libre)						
* ADF	RESSES DES AUTRES E	TABLISSEMENTS (si ce cadre	e est insuffisant, jo	indre un état du	même modèle)					
L	CADRE NE CONCE	RNANT QUE LES ENTRE	PRISES PLAC	ÉES SOUS L	F RÉGIME SIME	I IFIÉ D'IME	POSITION			
_	REMUNÉRAT				S TERME IMPOSÉ		0 %	à	15 %	à 19 %
	ant brut des salaires, abstra	action faite des	MVI T resta		l'ouverture de l'exe				. 3 . 0	4 10 70
somm	les comprises dans les DSN ntis sous contrat et aux hand	N et versées aux 401 45	01	•	LT de l'exercice					
				sée au cours d						
	cessions d'honoraires, de co courtages ^(b)	IIIIIIooiUIo	MVLT resta	ant à reporter						
M	CADRE NE CONCE	RNANT QUE LES ORGAN	NISMES BÉNÉ	FICIAIRES D	E DONS					
		t versements mentionnés su				nte et percus	s au titre de	'eve	rcice	

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES $N^{\circ}~2067$ $_{(2024)}$

RELE

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ

Formulaire obligatoire (article 54 que du Code général des impôts)	uater	RELEVÉ	É DE FRAIS GÉNÉRAUX	ANNÉE _	ou exercice
Désignation de l'entreprise	NOESYA			du	01/09/2023
Adresse 5 RUE	FREDERIC JOLIOT	CURIE 33150	CENON	au	31/08/2024

ADRESSE COMPLÈTE

1	BOISSINOI P.	IERRE-ANDRE,	developpeur .	back-end		I rue de MAR	NES 92410 VILLE	E D'AVRAY				
2	2 LEVY ARNAUD, développeur back-end					37 RUE ORFIL	A 75020 PARIS					
3	BENOIT ALEX	IS, développe	eur front-end		5 rue Frédéric JOLIOT CURIE 33150 CENON							
4	GAYA SEBAST	IEN, développ	eur back-end		68 rue René	Boulanger 75010) PARIS					
5	ANGLES MAGAI	LI, chercheus	se			68 rue Eugène Olibet 33400 TALENCE						
6												
7												
8												
9												
10												
	RÉMUNÉRATIO	NS DIRECTES O	U INDIRECTES	(dans l'ordre du tabl	eau ci-dessus)	F		ET CHARGES RENTES				
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 3)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8			
1	84 784				84 784				84 784			
2	84 724				84 724				84 724			
3	73 942				73 942				73 942			
4	72 534				72 534				72 534			
5	35 797				35 797				35 797			
6												
7												
8												
9												
10												
**	351 781				351 781				351 781			
	* TOTAUX	•	•	•			•	•				
	B - AUTRES FR		. 1 1.4	/ : 1	. 1 11:	(2 (1 (1 - 1		72.6	10			
p	ar bénéficaire (to	utes taxes compr	ises)		ent pour la publici				78			
F	rais de réception, y	compris les frais de	restaurant et de sp	ectacles, qui se rat	tachent à la gestion d	le l'entreprise et do	nt la charge lui inco	ombe normalement	8 252			
Ί	Cotal								8 330			
	C - ÉLÉMENTS	DE RÉFÉRENC	CE (v. notice 1)	:								
		Total des dép					Bénéfices imp	osables 🖸				
- de l'exercice 2024 (total col.9 + total col.10) 10 360 111 - de l'exercice 2024 10						364						
	- de l'exercice préc				338 060	- de l'exercice p						
	Nom et qualité du s		EXIS BENOI	<u> </u> T		À_CENON		, le28102	024			
	or quante du s.	Ü	rant	_		Signature,		, ~~				
L	es montants sont arr	ondis à l'unité la n	lus proche.									
		Γ.										

2024

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

resultat com	me si elles etalent imposees separement)						
I – Montar	nt de charges financières nettes non admises en dédu	iction au	titre de l'exercice				
A- Règles	de droit commun						
Charge	es financières nettes de l'exercice					а	
	A fiscal de l'exercice					b	
Fractio (monta	Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)						
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)						(c-2)	
B- Clause	de sauvegarde en faveur des entreprises membres d	'un grou	pe consolidé			1	I
Ratio f	onds propres/actifs de l'entreprise en %					d	
Ratio f	onds propres/actifs du groupe consolidé en %					е	
	Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)						
C- Règles	applicables aux situations de sous-capitalisation						
plafono	n de charges financières nettes de l'exercice non admiser d de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées a d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois e	uprès d'e	entreprises non liées o			g	
plafon	Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres						
II – Suivi d	les charges financières nettes non admises en déduc	tion et d	les capacités de déd	uction inemployée	es en report		
A- Suivi d	es charges financières nettes en report						
la fract	de charges financières nettes restant à imputer à l'ouver ion d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 21 exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)					i	
Montai	nt des charges financières nettes en report transférées					(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)						(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)						(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice						j	
	n de charges financières nettes non admises en déductio (f) ou (g) + 1/3 x (h)	on au titre	e de l'exercice et repo	rtables :		k	
Stock	de charges financières nettes restant à imputer à la clôtur	e de l'ex	ercice (i) - (j) + (k)			ı	
B- Suivi d	es capacités de déduction inemployées en report						1
			Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités of déduction employées titre de l'exercice (n au	Stock à la clôture de l'exercice
Capac	tés de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					
Capac	tés de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					
Capac	tés de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	0					
Capac	ités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p					
Capac	ités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q					

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

⁽¹⁾ Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

⁽²⁾ Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

préparatoire.
Etat
r 2024
janvie
erts-comptables
SAGE

Total	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services Dénomination Denomination Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice Précédent Denomination Résultat net deficitaire restant à reporter au titre de l'exercice Denomination Résultat net denomination Denomination Résultat net deficitaire restant à reporter au titre de l'exercice Précédent Denomination Denomination Résultat net deficitaire restant à reporter au titre de l'exercice Précédent Denomination Résultat net deficitaire restant à reporter au titre de l'exercice Précédent Denomination Denomination Résultat net deficitaire restant à reporter au titre de l'exercice Denomination D	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services Dénomination Date de premier exercice de l'option Diate de premier exercice de l'option Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent Résultat net de l'exercice de l'exercice Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice de l'exercice précédent Total Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services Dénomination premier exercice de l'option premier exercice de l'option precédent Résultat net de l'exercice précédent Résultat net de l'exercice précédent Résultat net de l'exercice précédent Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement	
de biens ou services Continuation Continuation	ble à taux réduit
. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement	imposé à 10 % 7b
Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement	
Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement	
Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement	
Total	

2024	REDUCTIONS	ET CREI	DITS D'IMPOT	S DE L'EXERC	ICE	2069RCI
	Exercice du 01/ 0	9 au 3	31 / 08 ou au t i	itre de l'année N	Néant	
					communautaire	X
•	tégration fiscale (article 223 A			_ <u>-</u>		
RCI pour cnac	eune des sociétés du groupe y c	<u>ompris sa p</u>		société mère, cocher la		au CGI)
Dans ce cas, inc	diquer la dénomination, adresse sont déclarés (y compris		la société du group	pe pour laquelle les ré	ductions et créd	its d'impôt
	sont decrares (y compris	pour les crec	uits et reductions d	impot de la societe ini	316)	
	- REDUCTIONS ET CREDIT	S D IMPO	T DISPENSES DE	DECLARATION S	PECIALE	
	Crédit d'impôt			Montant		
MEC						252
Réduction d'impôt	en faveur du mécénat - montant de au sei	s dons et vers n de l'UE ou		es organismes dont le sie	ége est situé	420
			*	struction de Notre-Da		
Dont montants vers	sés aux fédérations ou unions d'orga et de promouvoir les organiss	mismes ayant mes agréés en	pour objet exclusif de vue du financement e	e fédérer, d'organiser, de des PME	présenter	
	Crédit d'imp	ôt pour la com	pétitivité et l'emploi (c	complément)		
				Oont montant préfinancé		
	inérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC exploitations situées à Mayotte	C et ouvrant droi	it à crédit d'impôt versées	à des		
professions pour lesqu	ations éligibles à la majoration pour les uelles le paiement des congés et des cha ligatoirement aux caisses de compensati	rges sur les ind	emnités de congés est m	utualisé entre les		
Quote-part de crédit d'	'impôt résultant de la participation de l'en	treprise dans de	s sociétés de personnes	ou groupements assimilés		
II -	CREDITS D IMPOT AVEC I	DEPOT OB	LIGATOIRE D UI	NE DECLARATION	SPECIALE	
	Crédit d'impôt			Montant		
CIR						88 699
Crédit d'impôt en fav	veur de la recherche - dont montant du c	rédit d'impôt po	ur les dépenses situées o	dans les DOM		
PRECISIO	ONS SUR L'UTILISATION	DES CRE	DITS D'IMPOT	S (Utilisation de la valeur A	UT « Autres crédits o	l'impôts)
III - CAS PARTI	CULIERS					
CI déposé er	n cas de cessation au titre de l'an	née N		Montant		
CI déposé au titre	de l'année civile N-2, N-1 en ca	s d'exercice		Mantant		
	de plus de 12 mais			Montant		

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Identification de la société	
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	NOESYA 5 RUE FREDERIC JOLIOT CURIE 33150 CENON
Numéro SIRET du principal établissement	90277305000015
Code APE	6201Z
Adresse du siège social si différente	

I . Résultats de l'exercice

A. R	ésultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	364
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. R	ésultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	364
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	364

1	III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	

n IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	
---	--